

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris-Nanterre

Centre National de la Recherche Scientifique -
CNRS

École Normale Supérieure - ENS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 12/04/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Aude Rouyère, Présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité :	Centre de Théorie et Analyse du Droit
Acronyme de l'unité :	CTAD
Label demandé :	UMR
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
N° actuel :	7074
Nom du directeur (2018-2019) :	M. Jean-Louis HALPERIN
Nom du porteur de projet (2020-2024) :	M. Jean-Louis HALPERIN
Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :	

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente :	M ^{me} Aude Rouyère, Université de Bordeaux
Experts :	M. Julian Fernandez, Université Panthéon-Assas Paris 2
	M. Éric Gasparini, Aix-Marseille Université
	M. Jean-Pierre LE CROM, Université de Nantes (CoNRS)
	M ^{me} Wanda Mastor, Université Toulouse -1- Capitole (CNU)

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Pauline TÜRK

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M^{me} Hélène Aï, VP recherche de Paris-Nanterre
M^{me} Sandrine LEFRANC, CNRS

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Depuis sa création en 1978 par le Pr. Michel Troper, le « Centre de Théorie du droit » est devenue UMR en 2001, et a pris en 2005 le nom de « Centre de Théorie et Analyse du Droit » (CTAD, UMR 7074).

Le CTAD est localisé principalement (bureau administratif, bureau de direction, salles de travail pour les doctorants, bibliothèques, salle de cours et bureaux d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs soit 7 salles et 150 m²) sur le campus de l'Université Paris Nanterre, UFR Droit et Science politique Bâtiment F. 200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex.

Sa localisation secondaire est dans le nouveau bâtiment (Oikos) de l'ENS au 48 boulevard Jourdan à Paris (trois bureaux pour les chercheurs et enseignants-chercheurs, soit 45 m²).

DIRECTION DE L'UNITÉ

Le CTAD est aujourd'hui dirigé par M. Jean-Louis HALPERIN (ENS) qui a pris la suite de M. Michel TROPER, M. Olivier CAYLA et M. Pierre BRUNET. M. Jean-Louis HALPERIN est assisté de trois directeurs adjoints qui représentent les différentes composantes du CTAD :

M. Arnaud LE PILLOUER (Université Paris-Nanterre) pour l'équipe TheorHis

M^{me} Stéphanie HENNETTE-VAUCHEZ (Université Paris Nanterre) pour l'équipe Credof

M. Florian Grisel (CNRS), représentants des chercheurs CNRS.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2_1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le CTAD se consacre à une recherche en science du droit alliant recherche théorique fondamentale et recherche théorique appliquée à des objets et problématiques juridiques variés, selon les champs d'analyse propres aux différents chercheurs qui le composent.

Il est organisé en deux équipes, TheorHis et Credof, qui mènent des travaux dans leurs domaines respectifs, à savoir pour le contrat 2013-2017 : constitutionnalisme Neo-Retro, Ecriture du Droit, Structure du Droit pour TheorHis ; Théorie des droits de l'homme, Discriminations et études de genre, Politiques de sécurité, liberté et immigration pour le Credof.

Tant pour les travaux déjà réalisés que pour ceux qui sont en projet, les recherches portent, d'une part sur le droit et les discours de droit et sur le droit, et d'autre part sur l'analyse de notions et de constructions juridiques. Cette dernière aborde de manière transversale les fondements de la normativité juridique, ou se déploie en droit international, ou encore en matière de droits de l'homme

EFFECTIFS DE L'UNITÉ

Composition de l'unité		
Centre de Théorie et Analyse du Droit (CTAD)		
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	9	8
Maîtres de conférences et assimilés	8	12
Directeurs de recherche et assimilés	1	0
Chargés de recherche et assimilés	4	4
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	2	1
Sous-total personnels permanents en activité	24	25
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	2	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	65	
dont doctorants	65	
Autres personnels non titulaires	0	
Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres	67	
Total personnels	91	25

AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

Le CTAD a surmonté certains défis liés à l'évolution de ses composantes et à la difficulté de faire face à la charge de travail de gestion administrative.

Il a réussi à maintenir l'excellence scientifique qui fait de cette UMR une référence incontournable dans son champ de recherche. Il peut s'appuyer sur deux composantes, TheorHis et Credof, animées par des chercheurs et doctorants dynamiques, soutenus par une gestionnaire administrative efficace.

La direction parvient à défendre l'identité propre de ces deux composantes tout en encourageant leur décloisonnement pour la production de travaux communs et la création, pour l'avenir, d'un axe de travail commun.

Il en résulte une production scientifique diversifiée, riche et d'une très grande qualité. L'interdisciplinarité qui caractérise l'unité est effective et on peut affirmer qu'il existe, malgré la diversité des champs disciplinaires, une vraie cohérence épistémologique.

Le CTAD pourrait sans doute revendiquer, davantage encore, son « identité thématique repérable » et sa conception singulière d'une théorie du droit ouverte sur l'empirique et nourrie d'une variété disciplinaire qui fait son originalité.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

